Délibération n° 2021-02-18-030

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES	
En EXERCICE	55
PRESENTS	50
VOTANTS	53

CONVOCATION	
Datée	du 12/02/21
Affichée	du 12/02/21

OBJET

Marché d'exploitation de chauffage, d'électricité et de traitement des eaux sur les installations de la piscine avec Dalkia : modification n° 2

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Le Président,
Jean SELLIER

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 18 février 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 12 février 2021, se sont réunis à la salle Jacques Michaux à L'Aigle, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Daniel MARIE a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Pierre GOUÉDARD, Francis COLASSE, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS, François BRIZARD, Christian BARBIER, Nathalie RIBAULT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Véronique LOUWAGIE, Pascal GUEUGNON, Charlène RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Lionel GONNET, Fleur GOSSELIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, François CARBONELL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Dominique LORMEAU
Maïté GRANDCLÈRE a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE a donné pouvoir à Isabelle DUVAL de LAGUIERCE

Représentés : Philippe CROTEAU représenté par Pierre GOUEDARD
Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE

Absents excusés : Pascal SUARD
François HUREL

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-030-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle que la Communauté de Communes a conclu avec Dalkia un marché d'exploitation de chauffage, d'électricité et de traitement des eaux sur les installations de la piscine Cap'Orne, en date du 01 janvier 2012 pour une durée de 10 ans.

Le Marché prévoit un principe de révision des prix P2 & P3 (entretien et maintenance) dans son article II.2-2 du CCAP du Marché utilisant l'indice ICHT (devenu ICHTrev-TS).

La loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 a créé le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (le « CICE ») qui est entré en vigueur le 1er janvier 2013.
Or, depuis le 1er janvier 2013, l'INSEE fait intervenir le CICE dans le calcul de l'indice l'ICHTrev-TS, tout en continuant à calculer également l'indice ICHTrev-TS « hors effet CICE ».

Acte rendu exécutoire après publication le 19 février 2021

Dans ce contexte, les Parties ont manifesté leur souhait de confirmer de manière claire et expresse, conformément à leur commune intention, leur accord sur l'application de l'indice ICHTrev-TS, et souhaite conclure une modification n° 2 au contrat.

Le Président,
Jean SELLIER

La modification soumise à l'approbation du conseil porte sur les deux points suivants :

- La prise en compte de l'indice ICHTrev-TS en date du 1er avril 2019, pour la révision des prix P2 et P3 et ce pour la durée restante du marché.

- La prise en compte dans le calcul de l'intéressement sur les consommations d'eau, de la modification du nombre de vidange annuelle du grand bassin, passée de deux à une seule vidange annuelle. La formule de calcul est modifiée en conséquence. Cette modification entre en vigueur au 1er janvier 2019, pour la durée restante du marché.

CDC des Pays de L'Aigle 61300 L'AIGLE

Le Conseil après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification n° 2 du marché d'exploitation de chauffage, d'électricité et de traitement des eaux sur les installations de la piscine avec la Société DALKIA

- **AUTORISE** le Président à signer la modification précitée et tout document relatif à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme.

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20210218-2021-02-18-030-DE
Date de télétransmission : 19/02/2021
Date de réception préfecture : 19/02/2021